



Dès 2021, la Société camerounaise des dépôts pétroliers augmentera ses capacités de stockage de 34500 m3 dans ses dépôts de Yaoundé, Douala et Bélabo.

Devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, vient d'annoncer de grands travaux à la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP), au cours de l'année 2021. *«L'incendie survenu à la Sonara, qui impose des approvisionnements par les importations comme seul moyen de ravitaillement du pays en produits pétroliers, a mis en exergue la nécessité de renforcer la logistique de la SCDP, et plus précisément ses capacités de stockage»*, a-t-il indiqué.

Pour ce faire, a-t-on appris, cette société à capitaux majoritairement publics va se lancer dans un vaste programme d'augmentation de ses capacités de stockage dès l'année 2021, dans l'optique de se doter, à terme, des capacités supplémentaires de 34500 m3 dans ses dépôts de Yaoundé, Douala et Bélabo.

Dans le détail, a précisé le ministre de l'Eau et de l'Énergie face aux députés, la SCDP construira deux réservoirs de 6500 m3 chacun au dépôt de Mboppi, à Douala; un réservoir de 6500 m3 au dépôt de Bessengue, toujours à Douala; et un réservoir de 5000 m3 au dépôt de Belabo, dans la région de l'Est. Un bac de stockage de gasoil de 10000 m3 sera également construit au dépôt de Nsam, à Yaoundé.

Afin d'assurer le financement de ces travaux, l'État du Cameroun a revalorisé de 2 FCFA par litre le droit de passage des produits pétroliers dans les dépôts de la SCDP, *actuellement «occupés à 48% par des stocks de sécurité»*, a précisé le ministre.

En clair, les distributeurs des produits pétroliers en activité au Cameroun ne peuvent en réalité utiliser qu'à peine 50% des capacités actuelles de cette entreprise, les stocks de sécurité ne pouvant être déstockés qu'en cas d'extrême urgence sécuritaire.

Selon la Commission technique de réhabilitation (CTR) des entreprises du secteur public et parapublic, les capacités de stockage de la SCDP ne sont pas réglementaires. Selon ce comité, les besoins en termes de renforcement des capacités de stockage de cette entreprise s'élèvent à 108000 m3 pour les produits blancs (essence, gazole, kérosène, etc.) et 15000 tonnes métriques (TM) pour le GPL ou gaz domestique.

Source : L'Elite du Vendredi 4 Décembre 2020 -N°050